ARBRES ET ARBUSTES DANS LE VIGNOBLE

1- PROBLÉMATIQUE

Dans le passé, arbres, bosquets, vergers et haies ponctuaient le vignoble champenois. Ils ont peu à peu été arrachés, et actuellement, le vignoble est devenu une monoculture de vigne. Il ne s'agit pas de constituer un paysage de bocage, mais d'agrémenter le vignoble et de créer des points de repère. Alors que la Champagne postule pour être inscrite sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco et que les pratiques viti-vinicoles se tournent résolument vers le développement durable, les paysages viticoles champenois peuvent encore s'améliorer.

Paysages viticoles quelque peu «monotones»

OBJECTIFS ?

Les objectifs sont multiples.

L'un des rôles des plantations d'arbustes ou arbres dans le vignoble est d'apporter un atout paysager : créer des points attirant le regard dans le vignoble (arbre isolé, bosquet), créer des lignes (alignement d'arbres, haies) guidant le regard le long d'un élément linéaire (route, chemin ou cours d'eau), ou encore masquer un élément disgracieux (bassin, dépôt, hangar).

En outre, les plantations ont aussi pour objectif de favoriser la biodiversité, d'héberger des auxiliaires de la vigne, de lutter contre l'érosion, de stabiliser un talus, de limiter le ruissellement de l'eau et la dérive des produits phytosanitaires.

Elles permettent également de créer des zones refuges pour les arthropodes, les oiseaux et les petits mammifères.

2- RECOMMANDATIONS TECHNIQUES

2 - 1 GÉNÉRALITÉS

Arbres isolés, vergers et bosquets sont des éléments ponctuels, contrairement aux haies qui elles sont des éléments linéaires.

Bosquet : diverses strates herbacées et arbustives sont importantes pour la biodiversité

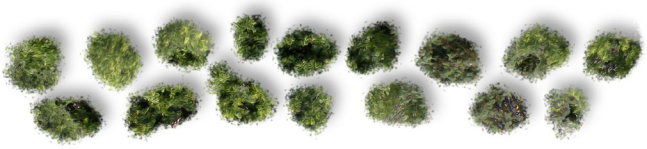

Haie plantée sur deux lignes, en quinconce, vue de dessus

Une haie peut être composée d'arbustes et/ou d'arbres, elle peut être plantée de manière continue ou discontinue, sur une seule ligne ou sur deux lignes, selon la place disponible. Il est préférable de planter au moins une demi-douzaine d'espèces différentes et de regrouper les plants par séquences de 4 à 5 plants de la même espèce, puis d'alterner les différentes espèces au sein de la haie de manière aléatoire.

Recommandation particulière : dans les secteurs gélifs du vignoble, il est préférable d'éviter de planter une haie continue, dense et haute, afin de laisser l'air circuler et d'éviter la formation de poches d'air froid.

Haie constituée d'une seule espèce et taillée, à l'aspect peu naturel

Haie libre et variée, à l'aspect naturel

La plantation de jeunes arbustes et arbres n'est pas toujours indispensable, il suffit parfois d'entretenir la végétation déjà existante (supprimer ronces et plantes grimpantes, sélectionner et tailler les ligneux existants) afin de lui donner un aspect de haie.

Les espaces interstitiels entre les haies (ou bosquets) et les parcelles doivent être enherbés afin de favoriser la circulation des auxiliaires de culture

2 - 2 OÙ PLANTER ?

Tout espace disponible dans le vignoble (talus, fourrière, friche, intersection de chemins, bordure de bassin, abords de bâtiments d'exploitation, zone tampon le long des cours d'eau) peut accueillir une haie, un arbre isolé, un petit verger, ou encore un bosquet.

Pour respecter le Code Civil, une plantation de plus de 2 mètres de haut doit être reculée à 2 mètres de la limite de propriété.

De plus, l'accord du propriétaire est indispensable pour pouvoir planter une haie.

2 - 3 PLANTATION ET ENTRETIEN

Les plantations s'effectuent à l'automne. Pour assurer une meilleure reprise et une bonne croissance des plants, il est important de préparer le sol avant plantation (désherbage, de préférence mécanique) et de choisir des jeunes plants. Si le sol est de mauvaise qualité (par exemple, talus en remblais), il peut être utile d'ajouter du terreau ou de la terre végétale dans le trou de plantation. Si le secteur est fréquenté par le petit gibier, la pose de caches de protection autour des jeunes plants est conseillée. Le paillage (écorces, bâche biodégradable, paille, etc.) est très fortement recommandé pour limiter la concurrence avec l'herbe durant les années suivant la plantation.

Au niveau entretien, une taille annuelle durant la période hivernale (hors périodes de gel) suffit. Si l'espace est suffisant, laisser la haie pousser librement sans la tailler. Aucun traitement chimique ni apport d'engrais ne sont à prévoir.

2 - 4 LES ESPÈCES RECOMMANDÉES

Il est essentiel de privilégier les espèces locales, adaptées au sol et au climat et susceptibles d'héberger des auxiliaires de la vigne. La liste ci-dessous n'est pas exhaustive.

Nom commun	Nom latin	Epoque de floraison	Sol et exposition	Divers
Arbustes adaptés à la plantation en haie (supportent bien la taille)				
Aubépine	*Crataegus monogyna*	mai	Tous types de sol Soleil, mi ombre	4 à 10 m
Baguenaudier	*Colutea arborescens*	mai/juillet	Tous types de sol (craint l'excès d'humidité) Soleil	1 à 3 m
Bourdaine	*Frangula alnus ou Rhamnus frangula*	avril/juillet	Tous types de sol (préférence pour les sols frais) Soleil, mi ombre, ombre	2 à 6 m croissance lente
Charme, Charmille *utilisable en haie ou en arbre isolé*	*Carpinus betulus*	avril/mai	Tous types de sol (préférence pour les sols frais) Soleil, mi ombre	10 à 20 m Feuilles marcescentes : elles se dessèchent à l'automne mais restent sur l'arbre jusqu'au printemps suivant.
Cornouiller sanguin	*Cornus sanguinea*	mai/juillet	Tous types de sol (préférence pour les sols frais) Soleil, mi ombre	2 à 4 m
Cytise	*Laburnum anagyroides*	mai/juin	Tous types de sol (craint l'excès d'humidité) Soleil	6 à 8 m
Eglantier	*Rosa canina*	juin	Tous types de sol Soleil, éventuellement mi ombre	2 à 3 m
Fusain d'Europe	*Euonymus europaeus*	avril/mai	Tous types de sol Soleil, mi ombre, ombre	2 à 4 m croissance lente
Noisetier	*Corylus avellana*	février/mars	Tous types de sol (craint l'excès d'humidité) Soleil, mi ombre	3 à 8 m
Prunellier (ou épine noire)	*Prunus spinosa*	mars/avril	Tous types de sol, plutôt calcaire, supporte bien la sécheresse Soleil, mi ombre	1 à 5 m

Nom commun	Nom latin	Epoque de floraison	Sol et exposition	Divers
Arbustes adaptés à la plantation en haie (supportent bien la taille)				
Prunier (ou Bois) de Sainte Lucie	*Prunus mahaleb*	mars/mai	Tous types de sol, plutôt calcaire Soleil, mi ombre	1 à 5 m
Rosier pimprenelle	*Rosa pimpinellifolia*	avril/sep-tembre	Tous types de sol, plutôt calcaire et sec Soleil	1 à 2 m
Rosier rubigineux	*Rosa rubiginosa*	mai/juillet	Tous types de sol Soleil	2 à 3 m
Saule pourpre	*Salix purpurea*	mars/avril	Tous types de sol (craint l'excès de sécheresse) Soleil	2 à 4 m
Saule marsault	*Salix caprea*	février/avril	Tous types de sol (craint l'excès de sécheresse) Soleil	6 à 14 m
Sureau noir	*Sambucus nigra*	juin	Tous types de sol Soleil, mi ombre	2 à 8 m
Troène commun	*Ligustrum vulgare*	mai/juin	Tous types de sol Soleil, mi ombre	3 à 5 m
Viorne lantane	*Viburnum lantana*	avril/juin	Tous types de sol Soleil, mi ombre	4 à 5 m
Viorne obier	*Viburnum opulus*	mai/juin	Tous types de sol (craint l'excès de sécheresse) Soleil, mi ombre	2 à 5 m
Arbres				
Alisier blanc	*Sorbus aria*	mai/juin	Tous types de sol (craint l'excès d'humidité) Soleil	10 à 20 m
Arbres fruitiers : cerisier, prunier, pêcher, poirier, pommier, etc.	*Prunus, Pyrus, Malus*	avril/mai	Tous types de sol Soleil	5 à 15 m
Chêne pédonculé	*Quercus robur*	printemps	Tous types de solCraint l'excès de sécheresse Soleil, mi ombre	25 à 35 m
Chêne sessile	*Quercus petraea*	mai	Tous types de sol Craint l'excès de sécheresse et les gelées Soleil, mi ombre	20 à 50 m
Erable champêtre *utilisable en haie ou en arbre isolé*	*Acer campestre*	avril/mai	Tous types de sol Craint l'excès de sécheresse Soleil, mi ombre	15 à 20 m
Frêne	*Fraxinus excelsior*	avril/mai	Tous types de sol Craint l'excès de sécheresse Sensible aux gelées de printemps Soleil, mi ombre	30 à 40 m
Hêtre *utilisable en haie ou en arbre isolé*	*Fagus sylvatica*	avril/mai	Tous types de sol Craint l'excès d'eau Sensible aux gelées de printemps Soleil, mi ombre A l'abri du vent	25 à 35 m Feuilles peuvent être marcescentes : elles se dessèchent à l'automne mais restent sur l'arbre jusqu'au printemps suivant.
Noyer	*Juglans regia*	avril/mai	Tous types de sol Sensible aux gelées de printemps Soleil, mi ombre A l'abri du vent	20 à 30 m Croissance lente

2 - 5 QUELQUES EXEMPLES DANS LE VIGNOBLE

Haie plantée dans une fourrière

Haie plantée sur un talus

Arbres isolés

Alignement d'arbres le long d'une route

Talus végétalisés

Verger en bas de coteau

3- POUR ALLER PLUS LOIN

Guide pratique viticulture durable en Champagne, hors série 2014, «Aménagement des pourtours de parcelles de vignes», pages 10 et 11.

Plaquette «Aménagement de haies au vignoble» disponible sur l'extranet du CIVC.

3 - 1 Aides Financières

Des financements sont disponibles par l'intermédiaire de la commission « Equipement du vignoble » du CIVC pour tout projet collectif (c'est-à-dire impliquant au moins deux vignerons, ou une structure telle que commune, ASA ou AF).

Pour les arbustes, compter 1 à 2 euros le plant.

3 - 2 Où se fournir

- Dans la Marne :

Pépinière BROCHET-LANVIN
La Presle, 51 480 NANTEUIL LA FORET
Tél : 03 26 59 43 39 Fax : 03 26 59 42 20
jbpresle-brochetlanvin@club-internet.fr

- Dans l'Aisne :

Carré Pépinières et Paysage
30 route Nationale, 02 400 BLESMES
Tél : 03 23 83 12 16 ou 09 66 87 66 27
Fax : 03 23 83 66 27
pepinierescarre@orange.fr

- Dans l'Aube :

Pépinière Lockwood
Ferme du Marais
10100 SAINT HILAIRE SOUS ROMILLY
Tél : 03 25 24 77 03
lockwood.paysagiste@gmail.com

Pépinières Girardin
22 rue des Marronniers
10500 PRECY SAINT MARTIN
Tél : 03 25 92 45 96 Fax 03 25 92 89 44
pepinieres-girardin-pailley@wanadoo.fr

Contact :

Comité Interprofessionnel du Vin de Champagne (CIVC)

5 rue Henri Martin
51200 Epernay
www.champagne.fr
Tél : 03 26 51 19 30

Philippe Béliard
service vignoble et récolte
Tél : 03 26 51 19 53
philippe.beliard@civc.fr

Alexandra Bonomelli
pôle technique et environnement
Tél : 03 26 51 50 62
alexandra.bonomelli@civc.fr

Parc naturel régional de la Montagne de Reims

Maison du Parc
Chemin de Nanteuil
51480 Pourcy
www.parc-montagnedereims.fr Tél : 03 26 59 44 44
contact@parc-montagnedereims.fr

Crédits photos : CIVC, Michel Jolyot, Michel Guillard pour l'association Paysages du Champagne